

## HOMMAGE À SAMUEL PATY

LUNDI 2 NOVEMBRE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Vendredi 16 octobre dernier, Samuel Paty, professeur d'histoire géographie au collège, a été décapité. Cet assassinat par un islamiste d'origine tchétchène a provoqué une vague nationale de colère, d'indignation et d'émotion. L'horreur de cet acte barbare a touché notre pays au cœur. Une frontière dans l'abominable a ainsi été franchie.

Je souhaite tout d'abord, et je sais pouvoir associer l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale mais aussi tous nos agents, assurer la famille de Samuel Paty de notre soutien. Je présente à sa femme et à son petit garçon, ainsi qu'à sa famille, à ses proches, à ses collègues et à ses élèves, toutes nos condoléances.

Comme je l'ai annoncé je souhaite, afin de ne jamais oublier ce vendredi 16 octobre, qu'un de nos collèges en Loir-et-Cher soit baptisé « Collège Samuel Paty ».

Car il ne faut pas oublier. Il ne faudra pas oublier.

Aujourd'hui l'émotion est immense dans notre pays. Elle est renforcée par d'autres actes qui viennent de se produire à Nice, à Avignon et à Lyon. Chaque jour notre pays s'enfoncé dans une guerre qui pour l'instant ne dit pas son nom.

Or nous vivons en France. Et en France on n'attaque pas l'école.

Dans notre pays, on respecte les professeurs. On ne les insulte pas. On ne conteste pas leur enseignement.

L'école c'est le bastion le plus sacré de notre République. C'est le lieu où la République prend tout son sens.

Samuel Paty a été assassiné en sortant du collège où il enseignait. Cette année, la satire et l'esprit critique sont au programme des classes de 3ème. Imaginer que son cours soit à l'origine de sa décapitation est tout simplement inadmissible. Cet acte doit amener la communauté nationale dans son ensemble à réagir. Sinon d'autres enseignants mourront eux aussi sous les coups de couteaux des fanatiques radicalisés.

Du fanatisme à la barbarie il n'y a qu'un pas. Il est de trop.

Interdit d'écrire, interdit de dessiner, interdit de danser, interdit de chanter.

NON. Et nous ne céderons JAMAIS.

---

### CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Car en France, un dessin ne peut et ne pourra jamais valoir condamnation.

Depuis 2012, sur notre sol, les islamistes s'en sont pris successivement à des juifs, à des journalistes, à des caricaturistes, à des anonymes dans des salles de concert ou dans des cafés, à des policiers, et ces derniers jours à des catholiques et à un prêtre orthodoxe.

Quelques jours après l'assassinat de Samuel Paty, un jeune tchétchène, résidant à Blois, a été mis en examen pour apologie d'actes terroristes. Il avait « liké » la photographie du professeur décapité. Lors de la perquisition effectuée à son domicile, les enquêteurs ont retrouvé de nombreuses armes, cartouches et couteaux. La barbarie est parfois si proche de nous.

Les dérives de la radicalisation autour de l'école ne sont pas des phénomènes totalement nouveaux : dans certains quartiers il est aujourd'hui impossible d'évoquer la Shoah, de parler de Dieu, ou même d'évoquer Madame Bovary sans prendre le risque de se faire réprimander par sa hiérarchie ou de se faire attaquer, sur les réseaux sociaux ou pire en sortant de l'école. Et tous les moyens sont bons pour tenter de justifier une « islamophobie » qui a bon dos.

Cette spirale atroce doit s'arrêter. Rapidement. Et la réponse, qu'elle soit législative, constitutionnelle, budgétaire, ou éthique doit être proportionnée. Qui peut tolérer une telle barbarie ? Qui peut justifier de tels actes ?

Les professeurs cultivent nos valeurs en faisant grandir des citoyens libres. Vivre en France est une chance. Mesurons-la et soyons courageux.

Soyons fiers de notre école.

Les professeurs sont nos héros. Et quiconque veut les faire taire doit être combattu.

Nicolas Perruchot

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

---

## CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12